



Paris, le 11 juillet 2018

## Paris 2024 et Tokyo 2020 signent un accord de coopération

**Les deux comités ont souhaité unir leurs compétences et leurs expertises pour une organisation optimisée des Jeux Olympiques et Paralympiques.**

Les comités d'organisation des Jeux de Tokyo 2020 et Paris 2024 ont signé ce jour à Tokyo un accord de coopération mettant en place un partage d'expérience et un échange de compétences, visant à optimiser l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Cet accord s'inscrit dans la droite ligne de l'Agenda 2020 et de la *Nouvelle Norme* du CIO (travail d'optimisation, réduction des coûts) et porte sur deux grandes thématiques :

- L'optimisation de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques, à travers l'échange d'informations, la promotion de nos événements respectifs, la formation de nos personnels, le recrutement des Volontaires, la planification des cérémonies, ou encore, l'utilisation de nos savoir-faire respectifs, comme par exemple en matière de traduction et de francophonie ((le français étant une des langues officielles des Jeux).
- La promotion des mouvements olympique et paralympique, via le partage des bonnes pratiques, ou de groupes de travail sur des thématiques telles que l'éducation, l'Olympiade culturelle, l'excellence environnementale, l'héritage.

Cet accord a été signé ce mercredi 11 juillet, à Tokyo (au siège du Comité Tokyo 2020) en marge de la visite de la Commission de Coordination du CIO pour les Jeux de Tokyo 2020 (10 au 12 juillet 2018), par **Etienne Thobois** et **Toshiro Muto**, respectivement directeur général de Paris 2024 et de Tokyo 2020.

*« Nous sommes très heureux de signer cet accord de coopération avec nos amis de Tokyo 2020, a déclaré **Etienne Thobois, Directeur Général de Paris 2024**. Il marque le début d'une nouvelle approche plus collaborative, plus partenariale entre les villes organisatrices, le CIO et l'IPC, guidée par l'ambition commune d'organiser des Jeux plus responsables et toujours plus spectaculaires. Nous sommes fiers de contribuer à la co-construction d'une nouvelle génération de Jeux, plus durables et plus utiles, dans la droite ligne des recommandations de l'Agenda 2020 et de la Nouvelle Norme du CIO. »*

*« Nous sommes heureux d'avoir signé ce protocole d'accord de coopération entre les comités d'organisation de Tokyo 2020 et Paris 2024, a confié **Toshiro Muto, Directeur Général de Tokyo 2020**. Cet accord nous permettra de coopérer dans divers domaines, et nous sommes convaincus que nos deux Comités bénéficieront des synergies de cette relation gagnant-gagnant. Nous allons*

*maintenant rassembler nos équipes et nous mettre au travail en partageant au mieux les connaissances et l'expérience de chacun. »*

Cet accord illustre le partenariat très fort qui lie désormais le CIO, l'IPC et les villes organisatrices, dans une ambition commune de co-construction, pour un nouveau modèle de Jeux, plus sobres et pleinement utiles aux populations.

Il fait suite au travail déjà initié avec Los Angeles 2028. Depuis la double attribution des Jeux, les équipes de Paris 2024 et de Los Angeles 2028 travaillent en effet déjà main dans la main avec le CIO et l'IPC.

**Contacts presse Paris 2024 :**

Alexandre VILLEGER – +33 7 50 97 37 32 – [avilleger@paris2024.org](mailto:avilleger@paris2024.org)

Raphaël LECLERC – +33 6 73 16 88 06 – [rleclerc@paris2024.org](mailto:rleclerc@paris2024.org)

Christophe PROUST – +33 6 21 60 32 69 – [cproust@paris2024.org](mailto:cproust@paris2024.org)

---

**Paris 2024**

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 350 paralympiques, provenant respectivement de 206 et 177 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et 4 milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, Paris 2024 est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique et membre du CIO. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis et des représentants des collectivités locales concernées par les Jeux.

---

**Accéder aux contenus Paris 2024**

<http://www.paris2024.media>

Login : media-paris2024

Mot de passe : mediaaccess